

Annexe 13 : Trafics illicites au Sahel

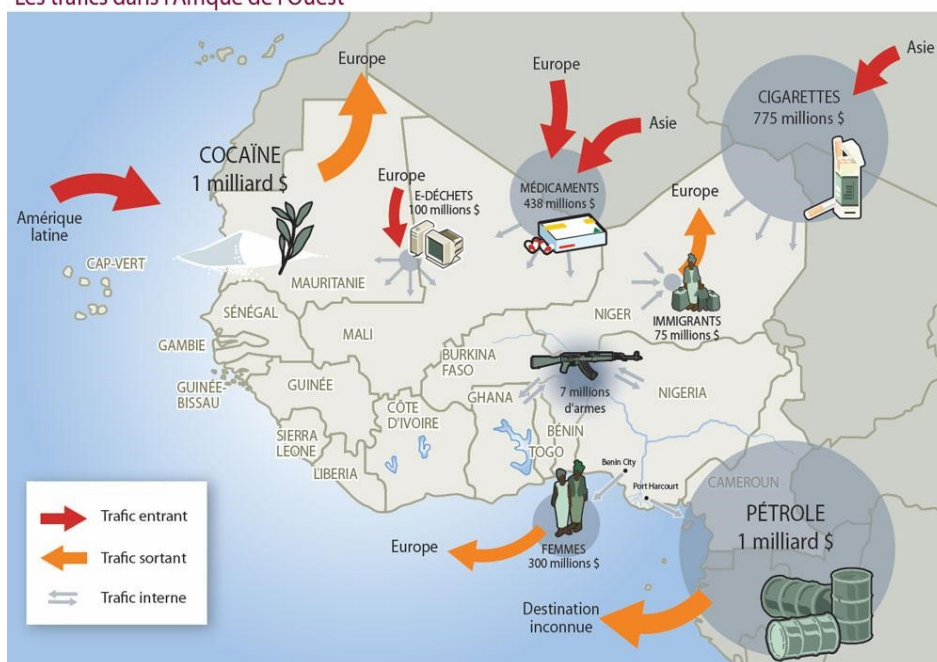


Économie informelle et flux illicites

« Durant ces dix dernières années, le commerce saharien s'est diversifié et internationalisé en s'étendant au trafic de voitures volées, des armes et de la drogue. Les voitures viennent des grands ports du Golfe de Guinée (Lomé et Cotonou) : elles sont dédouanées en Mauritanie ou directement vendues au Mali ou au Burkina Faso. Les armes arrivent soit de régions en guerre (on parle d'un trafic d'armes [...] vers l'Algérie pendant les années 1990 afin d'alimenter la guerre civile) soit dit-on directement de la Chine par conteneurs. Elles sont souvent vendues au Sahara où la demande reste constante suite à la guerre civile en Algérie, aux rébellions au Mali et au Niger et à la répression de plus en plus violente du commerce de drogue. La drogue est depuis longtemps commercialisée le long des frontières marocaines, mais depuis peu, des stupéfiants arrivent aussi par conteneur ou par avion directement de Colombie jusqu'en Mauritanie et au nord du Mali d'où ils longent les frontières des pays maghrébins au sud pour ensuite remonter en Europe par l'est. Étant donné les distances parcourues et l'ampleur des capitaux requis, ce commerce demande une organisation sophistiquée et transnationale dont les transporteurs sahariens ne forment qu'une partie minime et subalterne. »

Judith Scheele, « Circulation marchande au Sahara, entre licite et illicite », in « Géopolitique du Sahara », revue *Hérodote* n°142, © Éditions La Découverte, 3^e trimestre 2011.

Les trafics dans l'Afrique de l'Ouest



Source : Judith Scheele, in « Géopolitique du Sahara », *Hérodote* n°142